



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**Le consentement implicite de la population : Le Regroupement provincial des comités des usagers satisfait du projet de loi 70**

Montréal, le 19 décembre - Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) salue le dépôt du projet de loi 70 sur le consentement implicite des personnes pour que certains des renseignements qui les concernent soient conservés par une agence ou par un établissement de santé dans le cadre du Dossier de santé du Québec.

« La décision du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, d'opter pour le consentement tacite favorisera la participation des Québécois au Dossier de santé du Québec », a indiqué aujourd'hui Monsieur Gérald Germain, vice-président du RPCU.

Selon le projet de loi, les usagers acceptent implicitement d'adhérer au Dossier de santé du Québec et peuvent en être exclus s'ils ne désirent pas y participer.

« Je considère que c'est un pas en avant, estime Monsieur Germain, et que ça va permettre aux usagers québécois de bénéficier des avantages du Dossier de santé du Québec ». Selon lui, le Dossier de santé du Québec, qui devraient être implanté graduellement dans les régions au cours des prochaines années, va permettre un meilleur suivi et une meilleure prise en charge des patients, une continuité des services et une plus grande cohérence dans les soins.

Le Regroupement provincial des comités des usagers est un interlocuteur de premier plan auprès des instances gouvernementales, de la population et des médias. Il se veut le porte-parole de toutes les catégories de comités des usagers et de comités des résidents de tous les établissements de santé et de services sociaux, publics et privés, conventionnés et autofinancés au Québec. Son rôle est de les représenter et de leur permettre de participer aux grands débats au même titre que toutes les autres associations dans le domaine de la santé et des services sociaux.

- 30 -

Information : Québec  
Gérald Germain  
Vice-président  
Téléphone: (418) 573-2340

Montréal  
Jean-Marie Dumesnil  
Conseiller spécial  
Téléphone : (450) 635-0850  
Cellulaire : (514) 772-5921